



Accès à la formation - Prérequis :

- Être titulaire du **BREVET** de CAPITAINE 200 en cours de validité
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575 du 3 décembre 2015
- Satisfaire aux épreuves de pré-sélection (écrite + entretien individuel)
- Justifier d'une Promesse d'embarquement



Délai d'accès :

Un mois avant le début de la formation.



Dates : Nous consulter



Durée de la formation : 509 heures



Horaires :

Du lundi au vendredi
9h00-12h00 / 13h30-16h30



Epreuves d'examen :

- 4 Contrôles en Cours de Formation (écrit et pratique)
- 5 Evaluations finales (écrit et oral)



Effectif prévu : De 12 à 18

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Préparer le stagiaire aux fonctions, tâches et responsabilités qu'il devra accomplir et auxquelles il devra faire face dans l'exercice de son futur métier de Capitaine 500.

CONTENU DE LA FORMATION

Module P1-2 (Navigation)

130 h

- Navigation ; Météorologie
- Stage RADAR
- Règles de barres, feux balisage, signaux
- Tenue de quart
- Anglais SMCP

Module P2-2 (Manutention et arrimage de la Cargaison, contrôle de l'exploitation du navire Et assistance aux personnes à bord)

135 h

- Description et construction
- Stabilité
- Entretien t réparation
- Sécurité ; Arrimage et manutention

Module NP-2 (Module National Pont)

80 h

- Gestion
- Environnement réglementaire

Epreuves finales

5 h

Formations spécifiques :

- **CQALI** Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie 32h
- **E.M. II/III** Enseignement Médical de Niveau II/III 97h
- **CAEERS** Certificat d'Aptitude à l'Exploitation des Embarcations et Radeaux de Sauvetage 30h



Responsable pédagogique :

Philippe VIGNAUX

Personne à contacter :

Cécile SCIORELLA

€ **Tarifs :** Sur demande



Lieu principal de formation :

INSEIT

Espace Nikaia

11 Av. du Docteur Robini 06200 NICE

Tél : 04.97.18.11.33

inseit.formation@wanadoo.fr

www.inseit.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap :

SCIORELLA Cécile

Tél : 04.97.18.11.30

Mail : cecile.sciorella@inseit.com



METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUES

En Présentiel

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Avoir suivi la formation, avoir satisfait aux épreuves d'évaluation (CCF et finales) par l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20 aux modules concernés et sans note éliminatoire (notes éliminatoires : 0 et note inférieure à 10/20 en RDB).

Justifier des attestations de formation correspondantes ainsi que des modules STCW requis (certificats CFBS, CQALI, CAEERS, EM2 ou EM3, CGO, Navires à passagers).

Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale.

Certificat de qualification professionnelle Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires, enregistré au RNCP n° 39152

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2029

POSSIBILITE DE VALIDER DES BLOCS DE COMPETENCES (si applicable)

Non applicable à ce jour pour le référentiel RNCP

ÉQUIVALENCE / PASSERELLE (si applicable)

Se référer à l'arrêté du 30 octobre 2015, modifié, relatif à la délivrance du brevet de chef de quart 500 et du brevet de capitaine 500 (Annexe I)

SUITE PARCOURS

Le titulaire du brevet de Capitaine 500 peut poursuivre sa carrière en intégrant le cursus de formation du brevet d'officier chef de quart passerelle.

DÉBOUCHÉS

Le titulaire du brevet de capitaine 500 exerce les fonctions de capitaine sur des navires de commerce (navires de transport de passagers, navires de transport de marchandises, navires de services et portuaires...), d'une jauge brute inférieure à 500 et allant au plus à 200 milles des côtes.